

Compte rendu de la réunion de l'Assemblée Participative des Habitants du 24 Avril 2018

Présentes : Martine Barbier, Véronique Redares, Cécilé Berthet, Astrid Rocher, Marie-Thérèse Bosc

Adjoint en charge de la commission communication & démocratie locale: Richard Leprovost

Seulement 5 participantes pour cette réunion et que des femmes ! On ne pourra pas dire que la parité n'est pas respectée à l'APH. Il est vrai que la réunion a eu lieu pendant les vacances scolaires et je souhaite aux absents d'en avoir profité pleinement.

Fonctionnement de l'APH :

Suite à la diffusion du documentaire sur la participation citoyenne, au mois de Février, un certain nombre de points ont été abordés qui nécessitait une réflexion sur notre APH. Ces points ont été débattus mais ils restent ouvert pour les prochaines réunions de façon à ce que chacun puisse s'exprimer sur ces sujets.

-Structure de l'APH :

Celle-ci a été calquée sur les comités consultatifs de quartiers qui sont réglementés par le code des collectivités territoriales. C'est un cadre de structure représentative, mais suffisamment général pour laisser place à l'expérimentation. Dans son fonctionnement, cette structure doit acquérir suffisamment d'autonomie pour ne pas être dépendante du conseil municipal dans le choix des sujets débattus, la convocation des réunions et la rédaction des comptes-rendus et avis. Richard propose que l'APH nomme un animateur, pour une durée choisie par l'APH. Les présents semblent d'accord à priori mais cette question devra être débattu en présence d'au moins la moitié des membres s'il doit y avoir nomination ou élection.

-Légitimité de l'APH et représentativité des membres :

Les membres de l'APH n'étant pas élus, la question de leur représentativité peut-être posée, notamment lors de débats sur des sujets importants ou polémiques. Cette organisation peut avoir aussi l'inconvénient de ne pas offrir la possibilité de participer à chaque habitant. Richard propose que, pour des sujets importants identifiés par l'APH, il soit procédé à un tirage au sort, sur les listes électorales, d'un certain nombre d'habitants qui seraient invités à venir débattre au sein de l'APH. Pour le sujet suivant, un nouveau tirage au sort serait pratiqué. Une autre proposition serait que l'APH convoque une réunion publique et organise les débats directement entre les élus et les habitants. Pour la question de la représentativité, les participantes n'ont pas le sentiment d'en manquer et leurs relations avec leur voisinage ou les membres de leur association leurs permettent de faire circuler l'information et de recueillir des avis, dans un fonctionnement simple qui semble convenir.

-Liens et échanges avec le conseil municipal :

C'est dans ce domaine que les remarques ont été les plus nombreuses. Les participantes ont parfois le sentiment que leur avis n'est pas entendu. Richard répond que, souvent, les avis demandés à l'APH sont très en amont des projets et qu'il peut s'écouler beaucoup de temps avant leur réalisation ou leur vote en conseil municipal. Pour les questions du quotidien qui engagent les services techniques, il faut aussi que ces travaux s'inscrivent dans le planning. Néanmoins, Richard propose que le conseil municipal réponde par écrit aux différents points des avis ou des comptes-rendus de l'APH.

Questions diverses :

Éclairage public : Ou en est-on ? C'est sur ce genre de sujet que les membres de l'APH ont l'impression de ne pas être entendus. N'est-il pas possible, en attendant la réfection de l'ensemble du réseau, d'éteindre certains points lumineux particulièrement gênants la nuit ?

Bruit : Certains habitants se plaignent du bruit dans le village, motos, voitures, mais aussi soufflantes pour ramasser les feuilles mortes en automne, en particulier le Mercredi matin.

Salle Ferrier : Beaucoup de critiques dans le village sur le bien-fondé de ce projet. Manque de communication et d'explication ?

Parc à vélo : Seront-ils suffisants sur le site de la voie verte et ne faut-il pas en prévoir aussi dans le village, à des endroits stratégiques ? (Près des commerces?)

Poubelles jaunes : Il en faudrait une de plus sur la placette et à Sounalou le bas

Accès à la rivière : Problème des déjections canines, les bacs à chiens ne marchent pas. L'accès n'est pas facile et il faudrait dégager un parcours pour pouvoir profiter du bord de rivière.

Distributeur de sacs pour toutous : Veiller à ce qu'ils soient toujours approvisionnés.

Petites fleurs dans les rues : Pourquoi les couper au lieu de les laisser s'épanouir au printemps, ajoutant leur petite touche colorée à nos rues couleur goudron ?

Information : Sous la voie verte, après la maison de Mme Caze, un mur s'est effondré.

Date de la prochaine réunion APH : mardi 12 Juin 2018 à 19h30 à l'**Escale**

Ordre du jour :

- Informations sur les projets en cours
- Réflexions sur l'APH
- Questions diverses

